

Avis adopté

Séance plénière du 24 février 2026

« **Lutter contre *la précarité professionnelle* par une économie plus inclusive** »

Déclaration du groupe de la Coopération

On entend souvent dire qu'il faut valoriser le travail. On ne le fait sans respecter, associer, bien rémunérer et valoriser les travailleurs et travailleuses.

Force est de constater que le travail qui devait protéger de la précarité, ne le fait plus toujours. Et même la précarité professionnelle constitue une fragilisation majeure de nos sociétés, de notre modèle social et du pacte Républicain bien mis à mal depuis des années.

Alors oui, cet avis est important. Il est le fruit d'un travail riche et approfondi qui vise non seulement à corriger la précarité professionnelle, mais aussi à construire un cadre durable d'inclusion économique.

Le groupe de la Coopération aurait aimé que l'avis s'attache davantage à la question du travail lui-même, de ses conditions, de la nature des emplois et des rémunérations, même si la question de l'accès à l'emploi méritait des propositions nouvelles et renforcées qui sont les bienvenues.

Le groupe souligne en particulier l'intérêt d'avoir des propositions concernant la régulation des plateformes et la mise en œuvre de la directive européenne. Il approuve l'idée d'une planification nationale en faveur de l'inclusion avec une dimension territoriale qui regarde bien comment, dans chaque territoire, s'accumulent des effets qui accroissent les mécanismes qu'on observe partout ailleurs.

En dépit des regrets exprimés et au regard des propositions qui de réelles avancées dans bien des domaines, le **groupe de la coopération votera cet avis.**